

« Les langues ont subi une forte réduction d'heures lors du passage au BUT »

Les langues vivantes ont été particulièrement affectées par la réforme du BUT, aussi nous avons souhaité nous entretenir avec Danielle Joulia, maîtresse de conférences en anglais langue de spécialité à l'IUT Paul-Sabatier de Toulouse et présidente de l'Association des professeurs de langues (Apliu).

Propos recueillis par **CAROLE COUEGNAS**,
PRCE d'anglais, IUT d'Angoulême

Pouvez-vous dire quelles ont été les principales conséquences de la réforme du BUT pour les enseignements de langues vivantes en IUT en termes d'horaires dans les différentes spécialités ? Toutes les langues sont-elles affectées de la même façon ?

Malgré le discours officiel qu'avec la réforme toutes les matières ont vu leur volume horaire diminuer de 11 % et l'importance déclarée, au niveau national, de l'enseignement des langues, ces dernières ont subi une forte réduction d'heures lors du passage au BUT, pouvant aller jusqu'à moins 50 % – par exemple en information et communication. Heureusement, ce ne fut pas le cas dans toutes les spécialités, certaines (gestion administrative et commerciale des organisations, génie industriel et maintenance) ayant préservé leurs volumes horaires. Cette situation crée des inégalités entre les spécialités, alors que la Dgesip, dans sa note de cadrage du 18 juin 2020, en mentionnant 150 heures pour les langues et un minimum de 2 heures par semaine, permettait une uniformisation des volumes horaires dans toutes les spécialités et sur tout le territoire.

L'abandon de la « sanctuarisation » de ces 150 heures pour les langues est selon nous un recul regrettable et a ouvert la voie à une diminution du volume horaire national de 50 heures, l'adaptation locale devant remédier au déficit d'heures, mais cette part locale de 33 % n'est pas garantie, soumise au libre arbitre des départements. Dans les faits, ce sont 100 heures sur trois ans qui sont définies dans les programmes nationaux [PN], soit 20 heures par semestre, ce qui est nettement insuffisant,

entraînant une discontinuité pédagogique : à raison de 2 heures par semaine, au bout de dix semaines, soit à la mi-novembre, à mi-semestre, les cours de langues s'arrêtent pour ne reprendre que deux mois et demi plus tard, au semestre 2, ce qui est préjudiciable pour les étudiants en termes de progression pédagogique.

Rappelons que c'était 120 heures sur deux ans qui étaient assurées en langues en DUT, soit 30 heures par semestre en moyenne, auxquelles la Dgesip avait jugé

utile d'ajouter 30 heures pour une troisième année, d'où les 150 heures initiales proposées. Pour les DUT qui offraient deux langues étrangères, c'était plus de 200 heures d'enseignement (jusqu'à 240 heures en techniques de commercialisation) que les étudiants suivaient. On mesure la perte des heures conséquente pour ces spécialités, la LV2 ayant été « oubliée » des calculs nationaux, de telle façon que, dans le BUT, la LV2 disparaît ou est mise en concurrence avec l'anglais – par exemple en métiers du

multimédia et de l'Internet, information et communication ou gestion des entreprises et des administrations.

Par ailleurs, le nombre de TP en langues a été divisé par deux dans les nouveaux PN par rapport aux anciens programmes pédagogiques nationaux [PPN] ; notre objectif étant que les étudiants apprennent à communiquer dans une langue étrangère, les groupes entiers à près de 30 ne sont guère propices à un apprentissage efficace de cette compétence. De même, afin d'assurer la soutenabilité économique de la formation, certains collègues se voient imposer des cours magistraux [CM] en langues, alors que depuis la création des DUT, les langues ont été enseignées en TD et TP. Ces CM vont à contre-courant de l'approche par compétences, quel savoir-agir complexe



Danielle Joulia, maîtresse de conférences en anglais langue de spécialité à l'IUT Paul-Sabatier de Toulouse, présidente de l'Apliu.

« Le nombre de TP en langues a été divisé par deux dans les nouveaux programmes nationaux. »

peut-on faire mobiliser dans un CM de langues à destination des apprenants Lansad [enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines] ?

Concrètement, quelles répercussions cela a-t-il eu pour les enseignants et leurs services et sur la capacité des enseignants à faire progresser les étudiants ?

Un bon nombre de collègues se sont retrouvés en sous-service et ont dû chercher des heures ailleurs. Au sein d'un même département, un climat concurrentiel délétère s'est instauré entre les collègues de langues, qui vivent mal cette situation, avec un mal-être au travail, un manque de motivation, un manque de considération pour la matière, un sentiment d'inefficacité : comment, avec les mêmes attendus et moins d'heures, peut-on faire progresser les étudiants ? Comment peut-on gérer une hétérogénéité de profils d'apprenants plus grande qu'auparavant avec un temps pédagogique réduit ? De surcroît avec moins d'heures de TP et une interruption de plusieurs semaines entre deux semestres. Les enseignants se voient réduits à envoyer en PDF des contenus qu'ils n'ont plus le temps de traiter en cours ou de les déposer sur une plate-forme, sans garantie que les documents seront ouverts, encore moins assimilés. L'approche par compétences [APC] prône le travail en équipe et en autonomie, mais nos étudiants ont besoin d'être encadrés pour réussir, et l'encadrement constitue l'ADN des IUT depuis leur création.

En juin dernier, l'Apliut [Association des professeurs de langues en IUT] a organisé un congrès qui avait pour thème « l'approche par compétences en langue de spécialité ». Cette APC n'est pas une nouveauté pour les enseignants de langues au sein de leur discipline mais l'approche se faisant maintenant à l'échelle du diplôme, quelles ont été les conséquences pour les enseignements de langues (poids de la discipline dans les UE, place accordée aux langues, etc.) ?

En effet, depuis ses origines, l'enseignement des langues de spécialité est contextualisé, ancré dans la spécialité des étudiants, les enseignants de langues en IUT articulant leur enseignement avec le cœur du métier. En décroissant les matières, l'APC permet de créer des liens entre les disciplines, ce qui est positif, et institutionnalise le transdisciplinaire. Cette approche peut donner davantage de visibilité aux langues, qui apparaissent dans des situations d'apprentissage et d'évaluation [SAE] et sont évaluées dans ces SAE. Les langues deviennent alors utiles pour les SAE,

prenant de la valeur aux yeux des étudiants, et ce lien avec les SAE permet de donner du sens à nos activités en classe et par là même de devenir un levier pour motiver nos étudiants, pas toujours très engagés dans leur apprentissage linguistique, pour dire le moins. Ce scénario idéal se fonde sur les PN officiels et une participation effective des langues aux SAE. Cependant, dans les faits, elles ne sont pas souvent sollicitées. Nous regrettons cette différence entre le curriculum formel et le curriculum réel, car elle dessert les langues, auxquelles on n'accorde pas forcément la place définie au national.

Quant au poids de la discipline dans le diplôme, il est difficile de le connaître avec des coefficients qui sont attribués aux UE, dilués sur plusieurs UE, la comparaison avec les coefficients du DUT est compliquée. Il apparaît toutefois que les coefficients sont faibles et avec un volume horaire réduit, combiné au manque de participation aux SAE, pour nos étudiants cela ne valorise guère les langues, qui paraissent alors ne pas être une ressource indispensable pour le développement des compétences métier.

Lors de ce congrès, les SAE ont été plus particulièrement abordées dans le cadre d'une conférence de Marianne Poumay, du LabSET (université de Liège), qui avait pour thème : « Quelle place possible pour l'apprentissage des langues étrangères dans un BUT en APC ? ». Quelles difficultés cette approche soulève-t-elle ? Les pistes de solutions proposées ont-elles paru satisfaisantes à l'auditoire ?

Après avoir analysé la place des langues dans différents PN, Marianne Poumay nous a fait des recommandations orientées vers la visibilité des langues dans les programmes. Quand elles sont nécessaires dans une spécialisation, elles doivent apparaître dans les composantes essentielles, les niveaux, les apprentissages critiques et les SAE, auxquelles les enseignants de langues participent en accompagnant les étudiants et évaluant les SAE. Néanmoins, on constate que rares sont les PN qui affichent cette visibilité et il semble trop tard maintenant pour intégrer les langues tel que recommandé. La place des langues au sein des SAE est le plus souvent dans les livrables (présentation orale ou écrite), mais les SAE peuvent être réalisées sans le recours aux langues, dont la maîtrise n'est pas indispensable à la démonstration des compétences des étudiants dans le cadre de la SAE. Une véritable intégration des langues dans des SAE transversales est souhaitable et nous l'appelons de nos vœux lors d'un prochain ajustement des dispositifs. ■

« Nos étudiants ont besoin d'être encadrés pour réussir, et l'encadrement constitue l'ADN des IUT depuis leur création. »